

CB 3400 0187 12220

70
6 €10

SAINT-ETIENNE A MARIE



TAR P
PRÊT
MAG FH
1693



*Vierge Sainte, Régniez au cœur de Saint-Etienne
C'est en Votre Bonté que nous avons recours
Nos ancêtres, jadis, Vous ont fait Leur Gardienne
Et nous Vous acclamons « VIERGE DE BON SECOURS ».*

NOTRE-DAME

DE

BON-

Ô MARIEN CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS À VOUS



NOTRE DAME DE BON SECOURS

Erigée dans la Chapelle de Sainte-Barbe, le 3 juillet 1843
par M. Froget, Curé de Saint-Etienne

(d'après une ancienne estampe).

LA CHAPELLE

SAINTE-BARBE

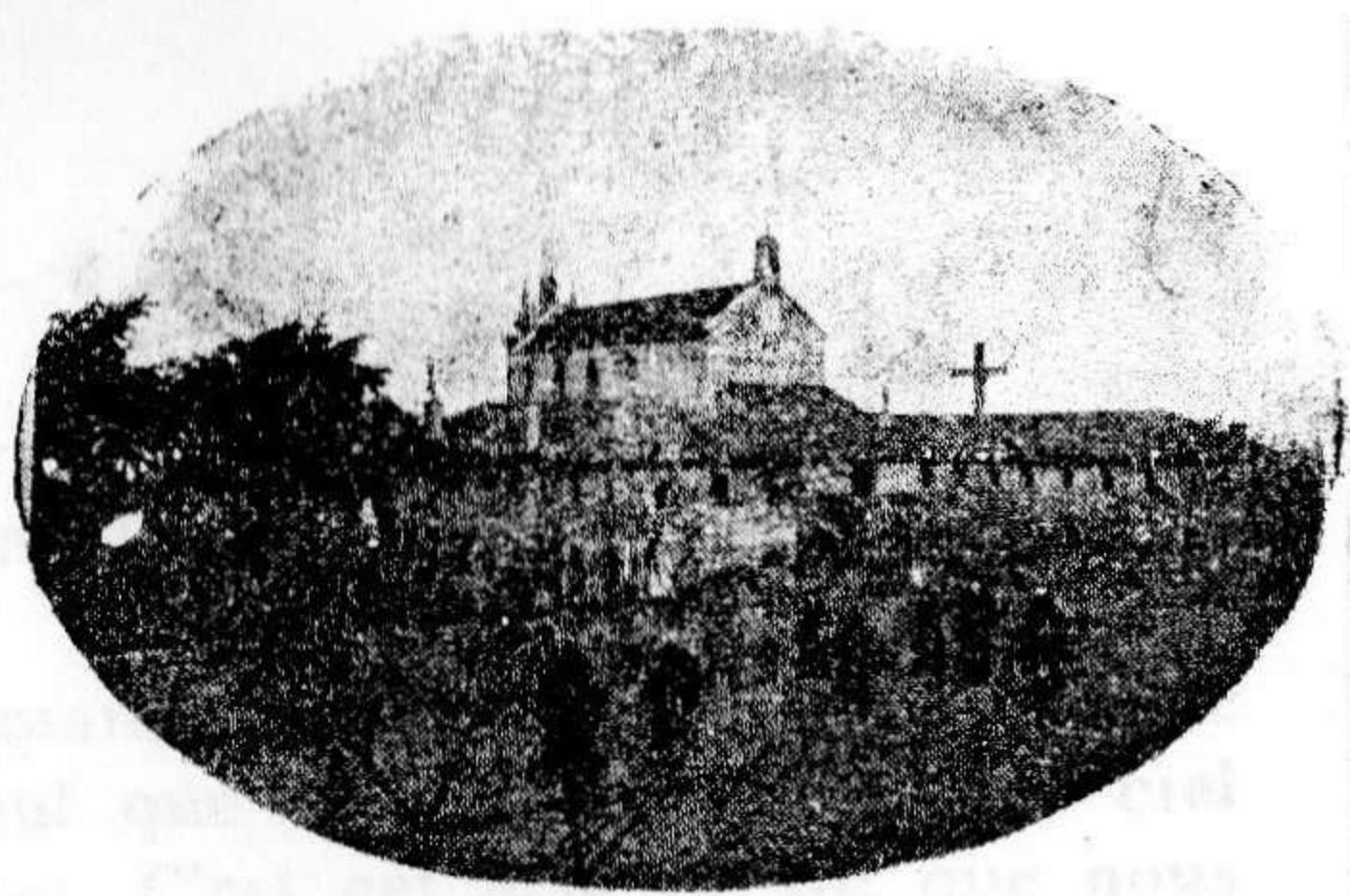
En 1587, Messire Pierre Harenc de la Condamine, d'une famille illustre et puissante du Forez, originaire de Bourg-Argental, fut nommé Curé de Saint-Etienne. Il est le douzième dans l'ordre chronologique. C'est pendant qu'il administrait cette paroisse que fut édifée la chapelle Sainte-Barbe. Plusieurs filles pieuses des quartiers de Roannel et de Polignais, qui avaient l'habitude de se réunir à certains jours pour concerter entre elles les intérêts de leur société et le bien à faire, prirent la résolution de se cotiser pour fournir aux dépenses que devait exiger l'érection de cette chapelle. Ayant ramassé les deniers suffisants pour mener à fin le saint édifice, cet argent fut déposé entre les mains du digne pasteur. Il y trouva assez pour faire construire le petit monument connu sous le nom de chapelle Sainte-Barbe, sur la montagne qui en a pris le nom et qui, dans les temps reculés, portait celui de Mont d'Or.

Sur la collecte, on trouva de quoi fonder une procession annuelle qui se faisait le 2 juillet, en l'honneur de la Visitation de la Sainte Vierge et le même jour on chantait une grande messe dans la chapelle.

Le pèlerinage persista jusqu'à la Révolution.



NOTRE-DAME DE BON- SECOURS



Sur la colline Sainte-Barbe,
N.-D. de Bon-Secours.

—m—

Notre terre de France a des attirances divines particulières et la Vierge Marie aime à descendre du ciel et à se fixer sur les sommets poétiques de nos montagnes en des sanctuaires qui lui sont dédiés.

La colline de Sainte-Barbe à Saint-Etienne est un de ces endroits privilégiés. Vous ne pouvez, le soir surtout, contempler ce coin d'horizon sans vous sentir saisi d'émotion.

Là, sur cette colline, véritable « Fourvière Stéphanois » rayonne haute et imposante la Vierge de Notre-Dame de Bon Secours, à côté d'une croix monumentale veillant sur la ville.

Du lever du soleil à son coucher, c'est un peuple de travailleurs qui s'agite sous le regard du Christ et de sa Mère et c'est également, toute la journée, un fleuve de bénédictions qui coule sur la Cité.

Quelle position idéale ! La butte élevée domine toute la ville et la statue de la Vierge qui s'y détache comme une apparition aérienne est le Paladium de la Cité Stéphanoise.

Est-il circonstance plus favorable que l'année jubilaire du Vœu de Louis XIII (1937-1938) pour donner à la piété mariale des Stéphanois un élan nouveau vers le Sanctuaire de Notre-Dame de Bon Secours qui leur est si cher.

Les ancêtres, du reste, avaient gravi la colline en pieux pèlerins pour y prier dans la première chapelle dédiée à la Très Sainte Vierge.

Le Vœu de la Ville de Saint-Etienne

pour la cessation de la Peste

21 NOVEMBRE 1629

On sait qu'à diverses reprises, une peste terrible sévit dans plusieurs régions de la France, vers la fin du XVI^e siècle et pendant la première moitié du XVII^e. Lyon fut ravagé plusieurs fois et le fléau ne cessa qu'après que cette ville eut été consacrée à Notre-Dame de Fourvière par les échevins en 1643.

La ville de Saint-Etienne fut atteinte en 1585. L'épidémie y fit de grands ravages. Pour enterrer les victimes, un cimetière fut établi à La Monta.

En 1629, le fléau de la peste se déchaîna de nouveau sur Saint-Etienne, avec une violence extrême. La mortalité fut effrayante. Les chroniques portent de 8.000 à 12.000 le nombre des victimes et ajoutent que la ville devint presque déserte ; à ce point que l'herbe croissait dans les rues et sur la place. En ces douloureuses circonstances, les consuls, les magistrats, les prêtres, les notables du pays surent être à la hauteur de leur devoir. Aucun dévouement ne fit défaut, aucune mesure ne fut négligée pour atténuer les coups de la cruelle épidémie.

Les capucins établis à Saint-Etienne en 1618 étaient alors au Clos Thibaud, situé à l'orient du chemin de Saint-Rambert, actuellement rue Tarentaize. Ils consacrèrent spécialement au service des pestiférés quatre de leurs religieux, parmi lesquels se distinguèrent surtout : le P. Cyrille, né à Pont-de-Veyle, dans l'Ain, et le P. Epiphane, né à Lyon. Tous les deux furent

victimes de leur dévouement au cours de 1629. On les enterra l'un à côté de l'autre dans la chapelle de La Monta.

A bout de ressources humaines, la Ville de Saint-Etienne chercha son secours plus haut que la terre et implora le ciel par un acte public et solennel. C'est cet acte de foi que nous avons voulu mettre en relief.

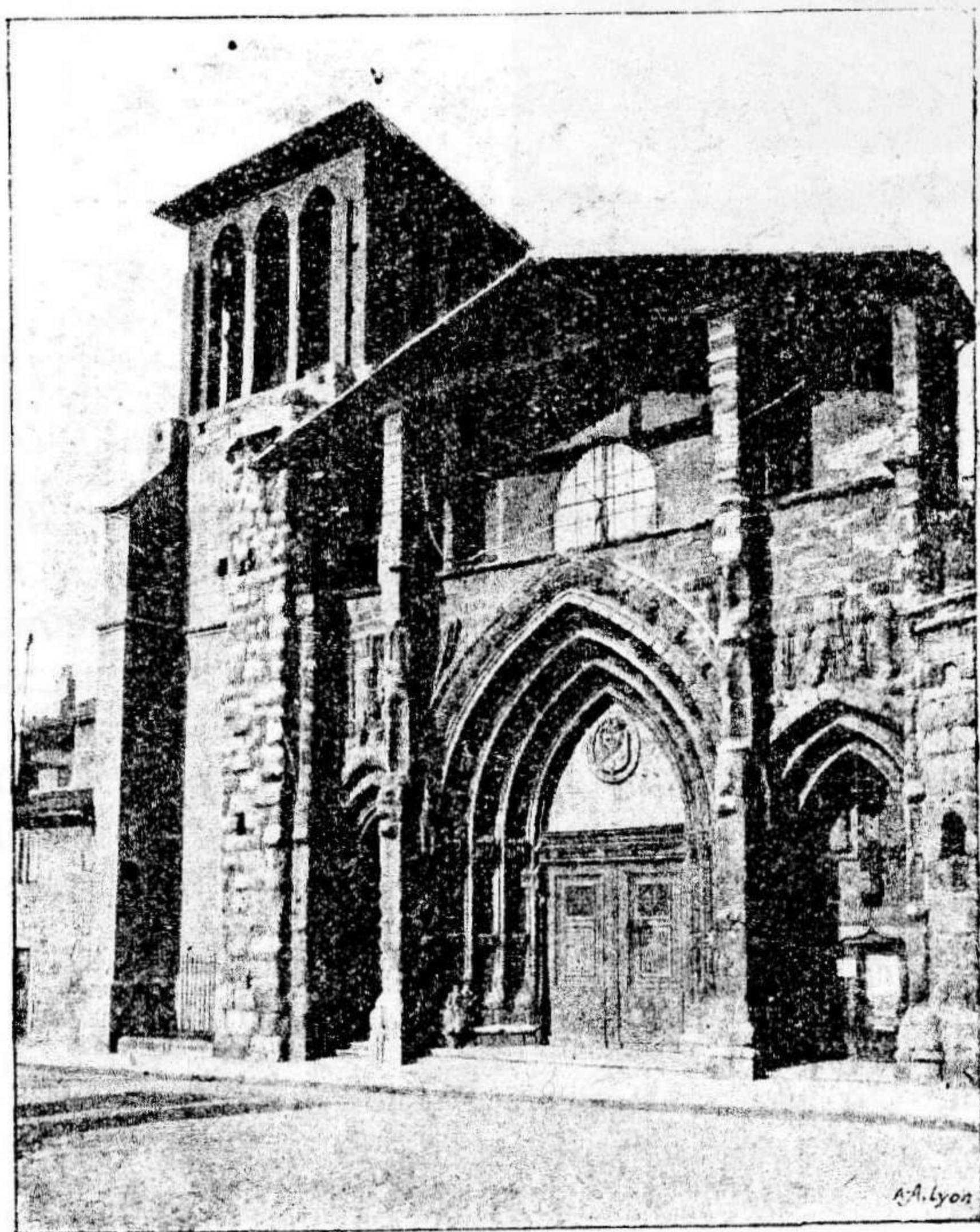
« Nos principaux bourgeois, dit la chronique de l'Abbé Thiolière, citée par M. Testenoir, se voyant pressés partout de calamités tournèrent toutes leurs espérances du côté du secours du Ciel, et pour cela, ils s'assemblèrent très solennellement dans la Maison de Ville, le 21 novembre 1629. Il est dit dans la délibération qui y fut prise que, pour calmer la colère de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge Marie, ils ont délibéré et promettent que toute la ville en général, la paroisse de Saint-Etienne et le Clergé, avec le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque de Lyon, solemniseront et fêteront tous les ans, à perpétuité, le jour du 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge ; qu'ils assisteront en corps à une procession qui se fera le même jour dans l'église des RR. PP. Capucins, où MM. les consuls feront leurs dévotions, comme ils les firent effectivement en cette première occasion. »

« Un an plus tard, le 21 novembre 1630, les consuls Claude Barralon et Pierre Bourlier présentèrent requête à Mgr Louis Alphonse du Plessis de Richelieu, Cardinal Archevêque de Lyon, pour le prier d'approuver et consacrer le vœu fait par la ville de Saint-Etienne : de fêter et faire chômer tous les ans à perpétuité, le 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge. L'archevêque accorda ce qui lui avait été demandé. Telle fut l'origine de la fête dite : du Vœu de la Ville, qui fut célébrée à Saint-Etienne jusqu'à la Révolution. »

M. Testenoir ajoute : « La ville de Saint-Etienne voulut perpétuer le souvenir du vœu solennel qu'elle avait fait et celui du dévouement des consuls et des religieux. Elle fit peindre à l'huile un grand tableau que l'on attribue à un artiste forézien : Staron, et qui atteste une main habile. Il représente, dans le

fond, la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, en mémoire de la fête choisie comme anniversaire du vœu. Sur le devant du tableau, Saint Etienne, patron de la ville, en riche costume de diacre présente à la Sainte Vierge, de sa main droite, les RR PP. Capucins et, de sa gauche, les consuls de la ville, dont les figures sont les portraits des trois consuls Ronzil, Bessonnet et Pierrefort. »

Ce tableau était placé dans l'ancienne église des Capucins. Des mains pieuses le préservèrent pendant la Terreur. Il est aujourd'hui dans l'église Saint-Etienne (Grand'Eglise) dans une des chapelles latérales, en face de la chaire.



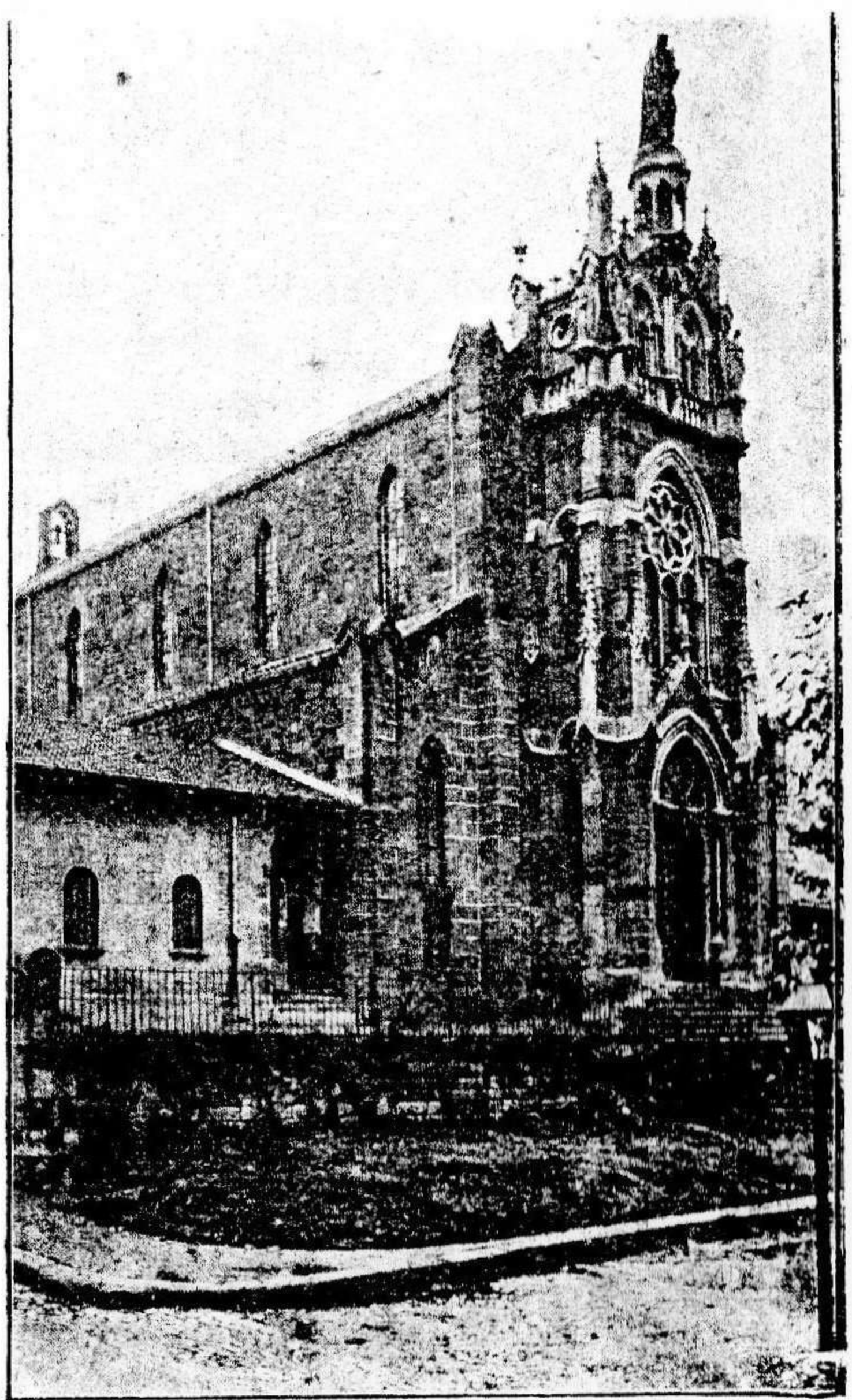
La peste diminua par degré, mais ne cessa entièrement qu'au mois de décembre 1630. Elle fit une réapparition et exerça de nouveaux ravages en 1643.

Le vœu de la ville fut renouvelé officiellement en 1724.

Depuis la Révolution, la cérémonie du vœu ne se renouvelle pas. On ne fait plus la procession traditionnelle. La chapelle vers laquelle on se dirigeait a disparu. Mais, tous les ans, le 21 novembre, une messe commémorative est célébrée dans l'église Saint-Etienne et l'affiche paroissiale qui l'annonce rappelle le centième anniversaire du vœu de 1629.

Le vœu de la ville de Saint-Etienne pour obtenir la cessation de la peste fut donc antérieur de quatorze ans à celui que fit la ville de Lyon pour le même motif. En effet, les Echevins Lyonnais ne consacrerent leur cité à Notre-Dame de Fourvière qu'en 1643.

Le Nouveau Sanctuaire



Au cours des événements tragiques de 1793, un coup de canon tiré de la place Royale par les Lyonnais, pour dissiper un rassemblement qui s'était formé près de la chapelle Sainte-Barbe, fit une trouée considérable dans la muraille. Il fallut renoncer à l'espoir de rendre au culte l'édifice sacré. Pour donner satisfaction aux Stéphanois qui voulaient un sanctuaire où ils viendraient s'agenouiller aux pieds de la Madone, M. l'Abbé Froget érigeait en 1843, dans la chapelle Sainte-Barbe, une statue de la Vierge immaculée.

Une estampe du temps représente l'état des lieux sur la sainte colline tels qu'ils étaient à cette époque. L'artiste a représenté la Vierge aux bras étendus et aux mains ouvertes d'où s'échappent des rayons lumineux, symbole des bénédictions divines.

Un projet fut alors élaboré. Grégoire XVI pressenti agréa le principe d'une fondation nouvelle. En 1847, la première pierre était posée et, en 1852, Son Eminence le Cardinal de Bonald consacrait sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours la belle chapelle gothique qui venait d'être terminée.

Dans son numéro du 5 octobre 1867, page 328, *l'Echo de Fourvière* donne de la chapelle la description suivante qu'il dit emprunter au *Mémorial de la Loire*.

« Le Monument élevé à la Vierge sur la montagne Sainte-Barbe au moyen de dons particuliers, est terminé, sauf la voûte du porche et le perron monumental qui doit prochainement relier la terrasse de la chapelle des Capucins avec la place des Pères.

Ce monument dont le style est emprunté à l'architecture du XIII^e siècle est divisé dans sa hauteur en trois étages distincts.

A l'étage inférieur, s'ouvre le porche, d'une ordonnance simple et majestueuse. Il est surmonté d'un tympan à jour et d'un fronton orné de crochets et de feuillages et terminé au sommet par un fleuron largement découpé.

L'étage intermédiaire est éclairé par une large et haute fenêtre, dont le vide est divisé en trois parties par deux meneaux verticaux portant trois arcs en ogive et une grande rosace à meneaux rayonnants.

L'étage supérieur, le plus riche en ornementation, repose sur une arcature aveugle. Il est percé de deux fenêtres géminées.

Sur le trumeau central, entre les deux fenêtres, se dresse un faisceau de colonnettes reposant sur un culot décoré de feuillages et de têtes d'ange. Il supporte le piédestal de la statue.

A ce même étage et couronnant les contreforts, quatre anges sont reposés sur de petites colonnettes comprises dans le pro-

longement de l'arcature aveugle. Ils tiennent entre leurs mains le sceptre et le lis. Leur hauteur est de 2 m. 10.

Pour éviter la sécheresse des deux rampants du pignon qui va mourir au pied de la statue et qui se détache sur le ciel de tous les points de vue, l'architecte les a ornés de fleurons découpés qui produisent un heureux effet.

La pierre employée à cette construction a été taillée, ses moulures ont été profilées avec le plus grand soin. Toutes les parties lisses sont en grès du pays. Les parties à moulures et celles qui ont reçu des ornements sont en pierre de Tournus.

Les divers étages se relient par des profils fort heureusement trouvés et s'accroissent par des détails ingénieusement agencés qui dénotent une connaissance et une entente incontestable de l'art ogival de la part de l'architecte qui a dirigé cette construction : M. Mazerat.

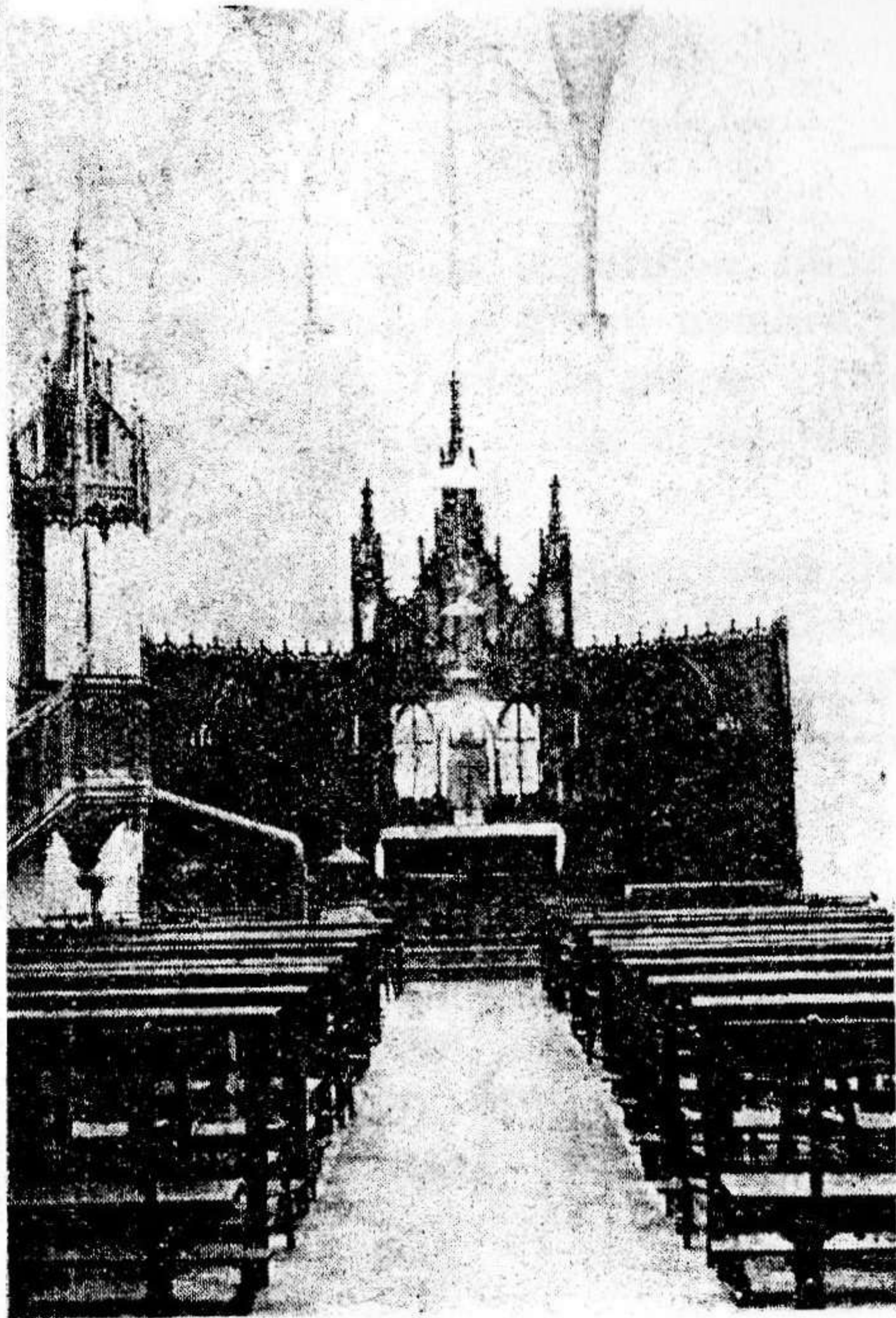
Il est à regretter qu'on n'ait pas profité de l'occasion pour remanier quatre contreforts qui terminent la grande et les basses nefs de la chapelle et dont le couronnement à frontons aigus produit le plus triste effet à côté de leurs voisins qui s'élancent de chaque côté du porche avec des allures et des formes bien différentes.

La sculpture d'ornementation et les anges sont dus au ciseau d'Anselme Decarli.

La nef de la chapelle et le chœur ont reçu une décoration riche de détails mais très sobre d'effet qui est parfaitement appropriée à la destination de cet édifice conventuel. Elle a été peinte par M. Zacchéo.

La Vierge de l'ancienne chapelle fut pieusement transportée dans ce nouveau sanctuaire. A en juger par les nombreux ex-votos, elle se révélait miraculeuse. Le pèlerinage était fondé.

L'année 1867 marque dans les annales de Notre-Dame de Bon Secours une date mémorable. Une statue de la Vierge fut solen-



nellement érigée au sommet de la tour aux lignes harmonieuses qui constitue la façade de la chapelle.

La statue est l'œuvre de notre compatriote Montagny. Elle a été coulée en fonte d'un seul bloc. Son poids est de près de 3.600 kilogs. Sa hauteur y compris la couronne est de 3 m. 75.

Une plaque commémorative fut alors placée dans l'intérieur de l'Eglise. On peut y lire :

LA STATUE DE LA SAINTE-VIERGE

PLACÉE SUR LE MONUMENT

QUE LA PIÉTÉ DES FIDÈLES A ÉRIGÉ,

EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

A ÉTÉ SOLENNELLEMENT INAUGURÉE,

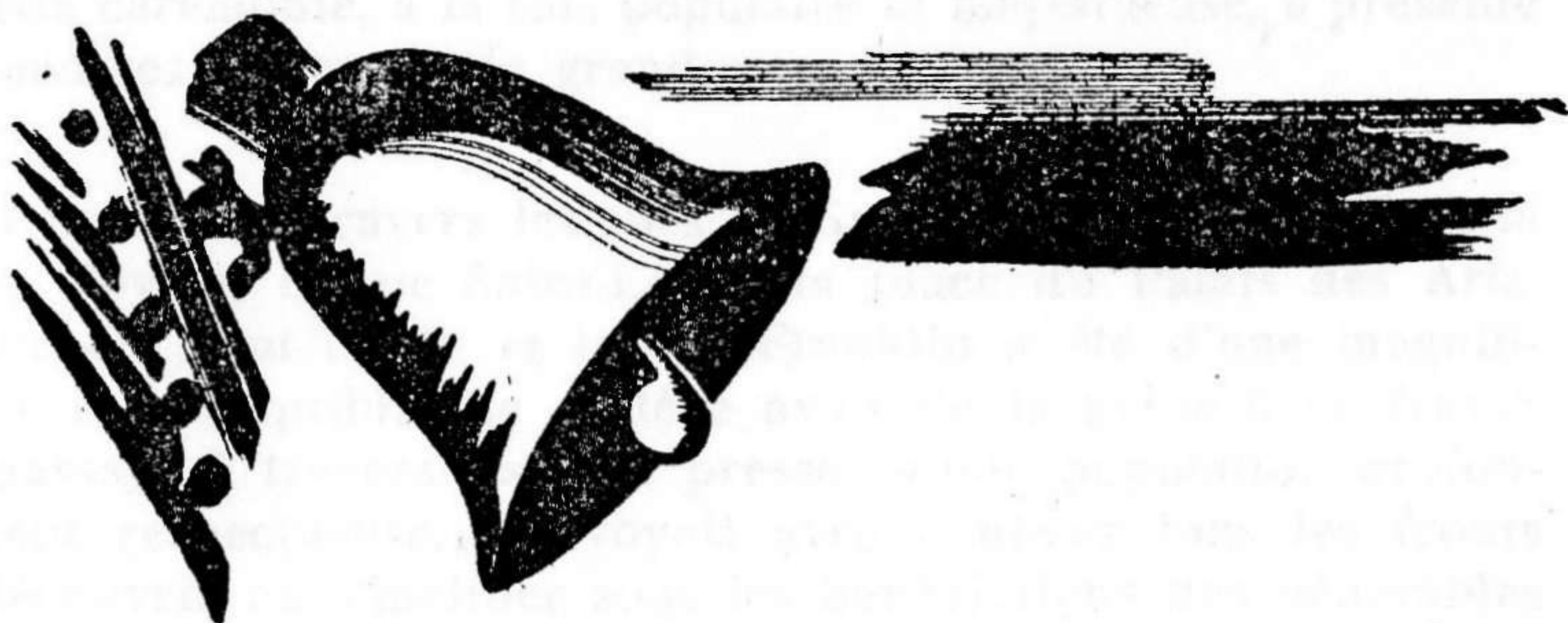
AU MILIEU D'UN CONCOURS IMMENSE

DU CLERGÉ ET DU PEUPLE

LE 29 SEPTEMBRE 1867.

LA VILLE DE SAINT-ETIENNE A MARIE !

La bénédiction de cette statue donna lieu, le 29 septembre 1867, à une imposante cérémonie, dont l'*Echo de Fourvière* nous a conservé, dans le numéro déjà cité, le récit détaillé que voici :



BENEDICTION

DE LA STATUE DE NOTRE-DAME DE BON SECOURS

à Saint-Etienne, le 29 septembre 1867

Le dimanche 29 septembre marquera glorieusement dans les annales religieuses de Saint-Etienne, et cette grande cité en gardera précieusement le souvenir ; c'était la fête de l'inauguration et de la bénédiction de la statue de *Notre-Dame de Bon Secours*.

La veille, à six heures, la grosse cloche de Saint-Etienne se fait entendre et aussitôt toutes les cloches de la ville lui répondent et annoncent par leurs carillons joyeux la grande solennité du lendemain.

Le 29, un beau soleil éclaire la ville. La population, 'pour ainsi dire tout entière, considérablement augmentée par celle des campagnes environnantes, affirme, d'une manière éclatante et avec un élan admirable, son amour pour Marie.

Cette fête, si brillante et si solennelle, a été organisée avec la plus active et la plus ingénieuse émulation.

Elle avait été précédée d'une retraite préparatoire prêchée par le R. P. Combalot, et suivie avec le plus vif intérêt. Long-

temps avant le sermon, bien des places étaient gardées, et chaque jour, un grand nombre de personnes de tout rang n'ont pu assister, faute de place, à une cérémonie où une voix éloquente redisait les vertus et les louanges de Marie.

Partout, sur le parcours de la procession, on avait improvisé des décorations, placé des oriflammes aux couleurs de Marie. Dans la rue Franklin, jusqu'à la Place des Pères, les arcs de feuillage étaient si rapprochés qu'ils formaient une voûte de verdure.

L'*Institution des Sourds-Muets* avait sa façade presque entièrement tapissée d'oriflammes et de fleurs. Elle avait dressé sur la voie un arc de triomphe gracieux et pittoresque. Sur des faces, on lisait ces paroles touchantes : *Les Sourds-Muets à Marie* ; sur l'autre : *Notre-Dame de Bon Secours, priez pour nous*.

La façade du sanctuaire était ornée avec une sobriété pleine de goût. Sur le devant, étaient appendus des médaillons d'une belle exécution, rappelant les gloires de Marie, des oriflammes blanches et bleues décoraient des massifs d'arbrisseaux créés de distance en distance sur le devant de l'édifice.

A deux heures, commença la procession solennelle. Les quatorze paroisses de la ville avaient été invitées et toutes se firent un honneur de grossir le cortège solennel, chacune au rang assigné par sa dignité ou par la date de son érection.

Cette procession était présidée par Sa Grandeur Mgr Lyonnet, archevêque d'Albi, assisté de NN. SS. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, de l'Ordre des Capucins ; Pascal Wissig, vicaire apostolique de Bosnie ; Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, en résidence chez les Esquimaux ; Dubois, évêque de Galvestown.

Son Eminence Mgr le Cardinal de Bonald aurait voulu prendre part en personne à cette pieuse manifestation ; au dernier moment, son état de lassitude ne le lui a pas permis.

Cette cérémonie, à la fois populaire et majestueuse, a présenté aux masses un spectacle grandiose.

La marche à travers les rues de Sainte-Catherine, de Foy, la place Royale, la rue Saint-Louis, la place du Palais des Arts, la rue du Haut-Tardy et la rue Franklin a été d'une magnificence indescriptible. Le cortège avait de la peine à se frayer un passage à travers les flots pressés d'une population profondément respectueuse. On voyait avec bonheur tous les fronts se découvrir ou s'incliner sous les bénédictions des vénérables évêques.

Nous ne pouvons décrire les détails de cette imposante procession dont le défilé a duré plus de deux heures.

La marche était ouverte par un faisceau de bannières appartenant à chacune des principales paroisses. En tête, on voyait s'avancer, dans leur gracieux ou grave costume, de longues files des congrégations ou confréries de jeunes filles ou de femmes, suivies d'un nombreux cortège de religieuses appartenant à toutes les communautés : Sœurs de la Sainte Agonie, Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs Maristes, Sœurs de Saint-François, Sœurs de l'Espérance, Sœurs de la Sainte Famille, Sœurs de Nevers, Dames de l'Instruction, Sœurs de Saint Vincent de Paul, Sœurs de Saint Joseph, et Sœurs de Saint Charles.

Puis venait le défilé non moins long des Confrères du Saint Sacrement, des Pénitents Blancs, des Frères Maristes, des Frères des Ecoles chrétiennes, et enfin, escortés des Suisses de toutes les paroisses, les enfants de chœur, les Capucins, les Jésuites, un nombreux clergé et NN. SS. les Evêques.

Entre cette double haie mouvante, avançaient lentement de riches bannières festonnées et flottantes, des croix d'une élégante délicatesse, des brancards splendidement ornés et surmontés de la statue de Marie, des oriflammes aux formes et aux couleurs variées, servant d'étendard à chaque bataillon de cette

religieuse milice ; tout cela produisait un spectacle émouvant et d'une grandeur inimaginable.

Cinq corps de musique, la Fanfare des pompiers, la Chorale-Fanfare du Soleil, les Enfants de la Loire, la Musique du 18^e de ligne, et la Société stéphanoise du plain-chant, qui comptait près de cent membres, embellissaient la cérémonie par les plus beaux morceaux de leur répertoire. Outre cela, chaque paroisse avait son chœur de chanteuses, dont quelques-uns étaient fort remarquables ; de telle sorte que les symphonies de la musique instrumentale et le chant des cantiques se prolongeaient sans interruption sur tout le parcours.

Les paroisses venaient successivement se masser sur la place des Pères et sur le flanc de la colline. Malheureusement, ces deux emplacements, quoique très vastes, ne pouvaient contenir qu'une faible partie de ceux qui étaient accourus pour assister à cette solennité, et cependant on était littéralement entassés les uns sur les autres. Chose remarquable il n'y a eu aucun accident à déplorer.

Il était 4 heures et demie quand les évêques sont parvenus sur le plateau de Sainte-Barbe, et sont montés sur l'estrade qui leur avait été préparée en avant du portail du sanctuaire.

Mgr Lyonnet a béni solennellement la statue, conformément aux règles liturgiques.

Après cette bénédiction, le R. P. Combalot, placé au balcon de la maison Vayrot, tout à fait en face de NN. SS. les Evêques, a adressé à la foule une allocution de circonstance. La voix de l'orateur est forte et accentuée, et les sourds murmures du brouhaha de la foule ne l'empêchent pas d'arriver aux oreilles, sonore et distincte. Il avait pris pour texte de son discours, ces paroles du psalmiste : *Sigum magnum apparuit in cælo.* etc... ; il a peint la grandeur de la Sainte Vierge, et a engagé les auditeurs à être la couronne de Marie par la fermeté dans

le bien, et dans l'abnégation par l'amour du devoir et du sacrifice, etc.

Mgr Lyonnet a ensuite fait ressortir en un langage élevé et délicat le caractère exceptionnel de cette solennité. Sa Grandeur a rappelé combien était heureuse l'idée d'ériger une statue à Marie, à l'exemple de plusieurs de nos grandes villes. Elle a ajouté que Marie serait désormais la Gardienne de l'industrie et du commerce de Saint-Etienne, ainsi que de ses vieilles traditions de foi et de dévouement à toutes les saintes et nobles causes.

Après cette improvisation qui répondait si bien aux sentiments de tous, les cinq Evêques, la crosse à la main et la mitre en tête, ont béni solennellement la foule et la ville de Saint-Etienne.

La cérémonie s'est terminée à cinq heures et demie, par le chant du *Magnificat*, répété par toute l'assistance. C'était le cri du cœur et de la gratitude retentissant à travers cette multitude émue et enthousiasmée.

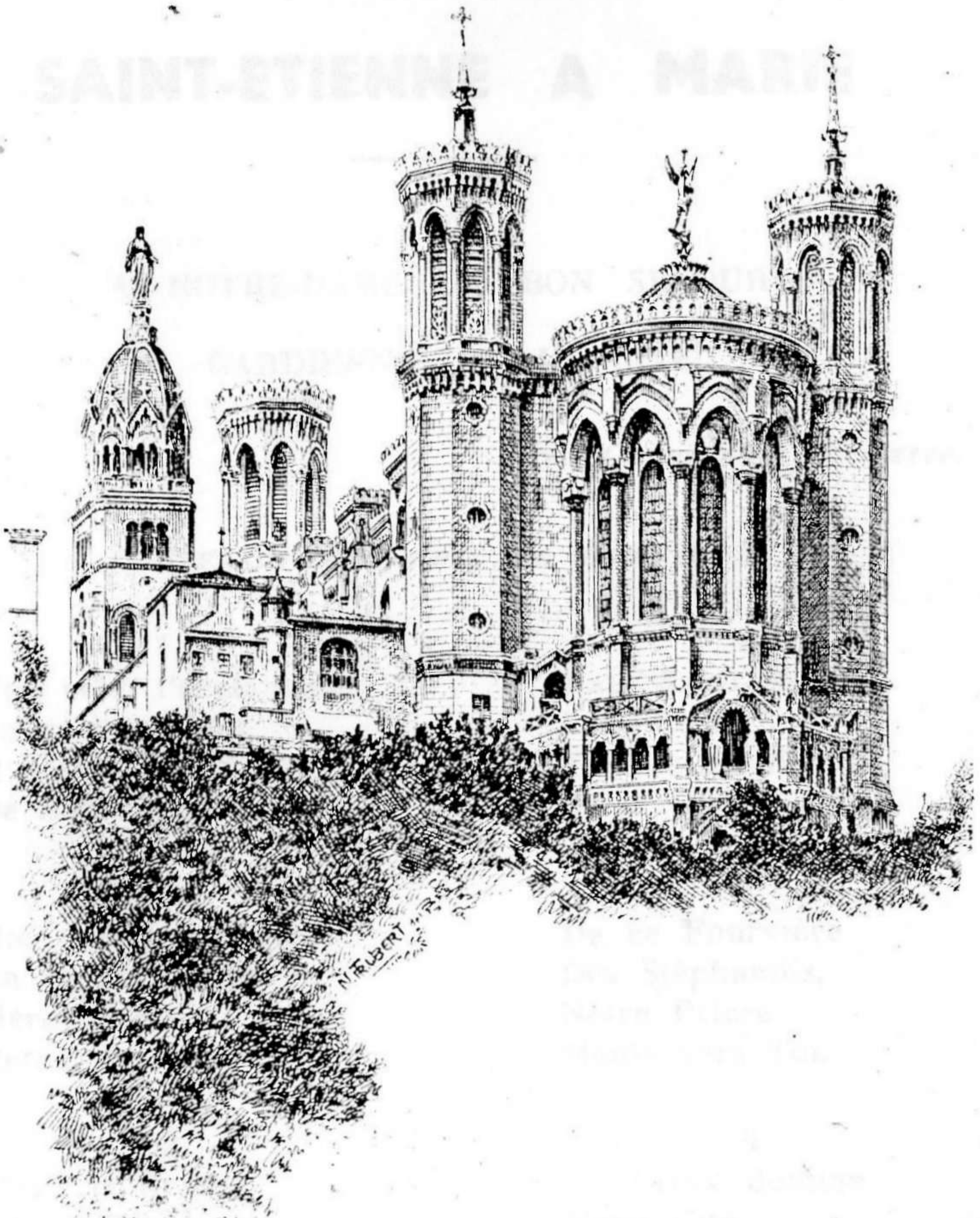
La procession venait de finir quand l'illumination commença à allumer ses feux sur beaucoup de maisons particulières, à la mansarde du pauvre comme à la demeure plus somptueuse du riche. Pendant la soirée, des flammes de Bengale, des fusées, différentes pièces d'artifice éclairèrent le monument de leurs mille couleurs.

Il n'y a eu qu'une voix pour applaudir à l'intelligente ordonnance de cette grande manifestation catholique, une des plus imposantes que l'on puisse concevoir. C'est un honneur pour Saint-Etienne d'avoir si éloquemment prouvé, en cette circonstance mémorable, qu'elle est bien digne, par l'esprit et par le cœur, de tenir le second rang dans le diocèse où Lyon, la

métropole, s'est montrée toujours si fidèle à ses vieilles traditions de confiance à Marie.

Ch. DE BEAUMASSET.

« *L'Echo de Fourvière* » du 5 octobre 1867 ; pp. 325-327.



FAVEURS SPIRITUELLES



1° Affiliation à la Basilique de Notre-Dame de Lorette.

En vertu d'un bref, en date du 26 avril 1864, la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours est affiliée à la Basilique de Notre-Dame de Lorette.

Les pèlerins qui visitent cette chapelle peuvent, en conséquence, gagner les mêmes indulgences que dans la basilique qui abrite la Sainte Maison, en laquelle le Verbe s'est incarné et dans laquelle il a passé les longues années de la vie cachée, en compagnie de Marie et de Joseph.

2° Indulgences spéciales à la Chapelle de Notre-Dame de Bon Secours.

En vertu d'une autre concession pontificale, en date du 24 janvier 1875, les fidèles peuvent, aux conditions ordinaires, gagner, en la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, une fois par an, au jour de leur choix, une indulgence plénière.

Par la même concession, les pieux pèlerins ont, dans les mêmes conditions, la faculté de gagner une indulgence plénière une fois par mois.





SAINT-ETIENNE A MARIE

A NOTRE-DAME DE BON SECOURS

GARDIENNE DE LA CITE

AIR : *Quand vint sur terre...*

REFRAIN : *Ave, Ave, Ave Maria (bis)*

1

Nos voix t'acclament
En ce beau jour
O notre Dame
De Bon Secours.

2

Nos cœurs te prient
En ce Saint Lieu
Mère chérie,
Reine des Cieux.

3

Reste la Reine
De la Patrie,
Sa Souveraine,
Vierge Marie.

4

Mais Saint-Etienne
Avec fierté
Te fais gardienne
De la Cité.

5

De ce Fourvière
Des Stéphanois,
Notre Prière
Monte vers Toi.

6

La Croix domine
Notre Cité
Et l'illumine
De sa clarté.

7

Pour qu'elle brille
En nos foyers
Sur nos familles
Oh ! viens régner.

8

Fais que nos fils
Par leurs vertus
Restent des lys
Pour ton Jésus.

9

Bénis l'Usine
Et l'Atelier,
Bénis la Mine
Et le Chantier.

10

A qui te prie :
Aux travailleurs
Obtiens Marie
Des jours meilleurs

11

Dans la souffrance,
Dans le malheur,
Sois l'Espérance
De ceux qui pleurent.

12

Qu'avec les Anges,
Nos chœurs joyeux,
A Ta louange,
Chantent aux Cieux.





LES RR. PP. CAPUCINS GARDIENS DU SANCTUAIRE

Au début du XVII^e siècle, la ville de Saint-Etienne avait pris un développement considérable, mais toute la population qu'elle renfermait n'était desservie que par une seule église paroissiale, notre Grand'Eglise.

Comme l'a remarqué M. Testenoire Lafayette, le curé de Saint-Etienne, Antoine de Moranvillers, religieux de Saint Augustin, homme vertueux et zélé, se préoccupa de cette situation, et c'est alors que diverses chapelles de secours se groupèrent autour de la Grand'Eglise : Notre-Dame, Saint-Ennemond, Saint-Roch, Sainte-Barbe, La Montat, dont plusieurs furent plus tard érigées en paroisses.

A cette époque, le voyage que fit Coligny en Forez aviva le zèle des réformistes, et pour combattre leur influence, Antoine de Moranvillers fit appel aux Frères Mineurs Capucins. La création du couvent qu'ils fondèrent à Saint-Etienne se rattache en effet au plan général que le Père Joseph du Tremblay, l'éminence grise, avait soumis au cardinal de Richelieu :

Extirper l'hérésie du sol français par l'évangélisation des masses.

Les Pères s'installèrent d'abord dans un modeste hospice du quartier de Roannel d'où ils allaient chaque dimanche faire à la Grand'Eglise le catéchisme sous forme de conférence.

Les services rendus furent appréciés, et l'année suivante, en 1619, leur père temporel Michel de la Veühe, marchand de fer

à Saint-Etienne, achetait pour eux un pré de 12 mètres du clos Thibaud où le 2 février 1620 une procession solennelle de la ville se rendit, pour la prise de possession et la bénédiction d'une croix. Le marquis de Saint-Priest et le comte d'Ambert avaient eu à cœur d'assister à la cérémonie.

Les travaux de construction exigèrent un certain temps. Ce n'est qu'en 1622 que les religieux purent entrer dans leur nouveau couvent. Tous les habitants de la ville avaient contribué aux dépenses de la construction, deux d'entre eux cependant se signalèrent par leur charité. C'étaient Michel de la Veühe et Léonard Besset, qui fut depuis seigneur de la Valette. C'est lui



qui avait payé l'achat du clos Thibaud, il avait pour les Pères une si grande affection qu'il voulut être enseveli dans leur église.

Le couvent était à l'extrémité de la ville, près de la rue Tarentaize.

Le pauvre habit des Capucins ne tarda pas à les rendre extrêmement populaires. Le dévouement dont ils firent preuve en 1629, lors de la peste qui ravagea la cité ne fit qu'accroître la vénération que la population leur avait vouée.

On peut résumer d'un mot l'apostolat des capucins : ce que n'avait pu obtenir la vaillance de Saint-Chamond et la répression de Saint-Priest fut réalisé par le zèle des fils de Saint François d'Assise et, plus tard, par l'apostolat des fils de Saint Ignace : le mouvement de la réforme fut enrayé.

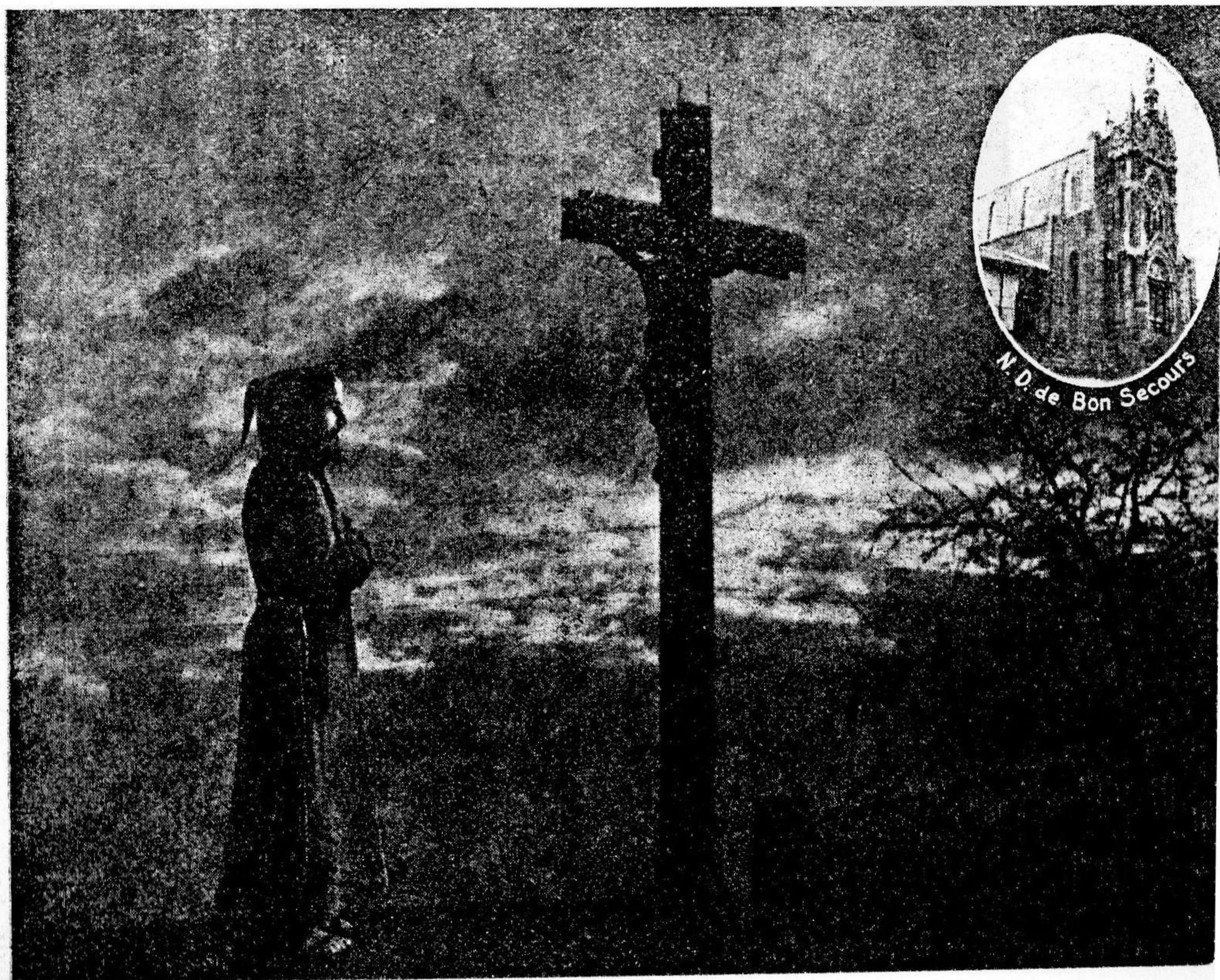
Au cours de la tourmente révolutionnaire, les Pères s'éloignent mais leur maison apparaît comme le foyer de résistance aux lois impies. Les prêtres restés fidèles à leur devoir s'y rendaient et y célébraient les Saints Offices. Les dénonciations ne paraissent pas avoir été suivies de mesures persécutrices, jusqu'au jour où l'arrivée de Javogue fut le signal de la persécution religieuse.

La Révolution passée, les Stéphanois songent à restaurer la chapelle Sainte-Barbe. Les ressources officielles avaient été épuisées par la construction de l'église Saint-Ennemond ; la charité privée y suppléa.

Un autre projet se faisait jour : celui du rappel des frères mineurs Capucins. En suite de deux missions prêchées à Saint-Charles : l'une en 1844, par le Père Archange, l'autre en 1846, par le Père Véran, une délégation de catholiques stéphanois se rendit à Marseille, pour exprimer le désir de la population, au Père Michel-Ange, premier Provincial de la province de France depuis la Révolution. Il venait lui-même le 20 avril prendre possession d'une petite maison que lui offrait Monsieur Janvier en attendant que le couvent fut bâti.

Le terrain où devait s'élever le futur couvent était acheté dix mille francs par M. Janvier et la première pierre posée le 1^{er} juin 1847. Les travaux furent commencés sous la surveillance et la direction du Père Athanase, gardien de Lyon ; mais à ces deux noms il faut joindre celui de l'humble Frère Narcisse dont la collaboration constante aux travaux de construction fut de la plus grande utilité. Les travaux étaient menés avec activité et le Cardinal de Bonald consacrait l'édifice en 1852.

Le Couvent de Saint-Etienne fut alors érigé en maison d'études. Sous la savante direction du Père Denis se formaient des sujets qui devaient rendre à l'Ordre les plus grands services : tels le R. P. Louis de Saint-Etienne qui sera le premier pro-



vincial de Paris, et le R. P. Irénée qui deviendra un jour gardien du sanctuaire et sera, lui aussi, directeur d'études.

L'heure de l'épreuve approchait. Quelques mois avant le déchainement des terreurs de 1870, les Pères Capucins avaient dû s'éloigner. Ils revinrent après la tempête.

Nous n'insisterons pas sur les événements dont la génération contemporaine a été le témoin. L'un des religieux expulsé en 1880 devait, 23 ans plus tard, voir se renouveler les mêmes scènes de violence. La Croix pourtant demeure debout pendant que se succèdent les révolutions qui menacent le monde. La Vierge, elle aussi, est toujours sur son piédestal, comme sur un trône d'honneur. Elle y reçoit l'hommage de tous les Stéphanois et continue à bénir sa bonne ville de Saint-Etienne.

A l'ombre de la Croix, et auprès de la Vierge, que d'œuvres charitables sont écloses! Il convient de mentionner entre autres, l'institution des Sourds-Muets, l'école professionnelle Sainte-Barbe, l'œuvre admirable des Dames du Calvaire et tout récemment encore les Infirmières franciscaines et l'orphelinat Saint-François.

Le pacte d'alliance entre la Vierge et la cité d'une part et les enfants de Saint François de l'autre, ne saurait être dénoncé.



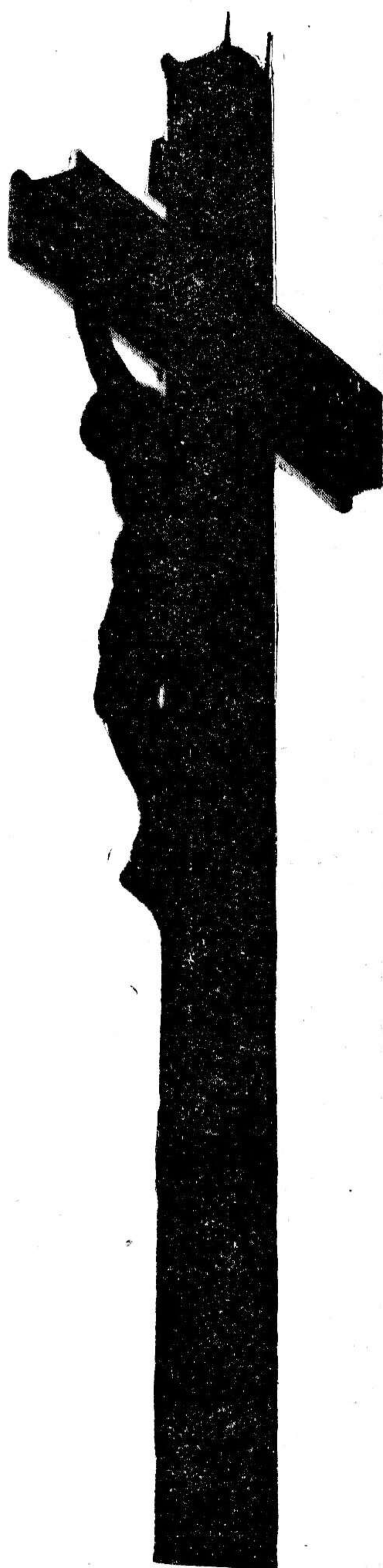
LA GRANDE CROIX



Il ne faut pas descendre de la colline Sainte-Barbe sans avoir salué la grande Croix.

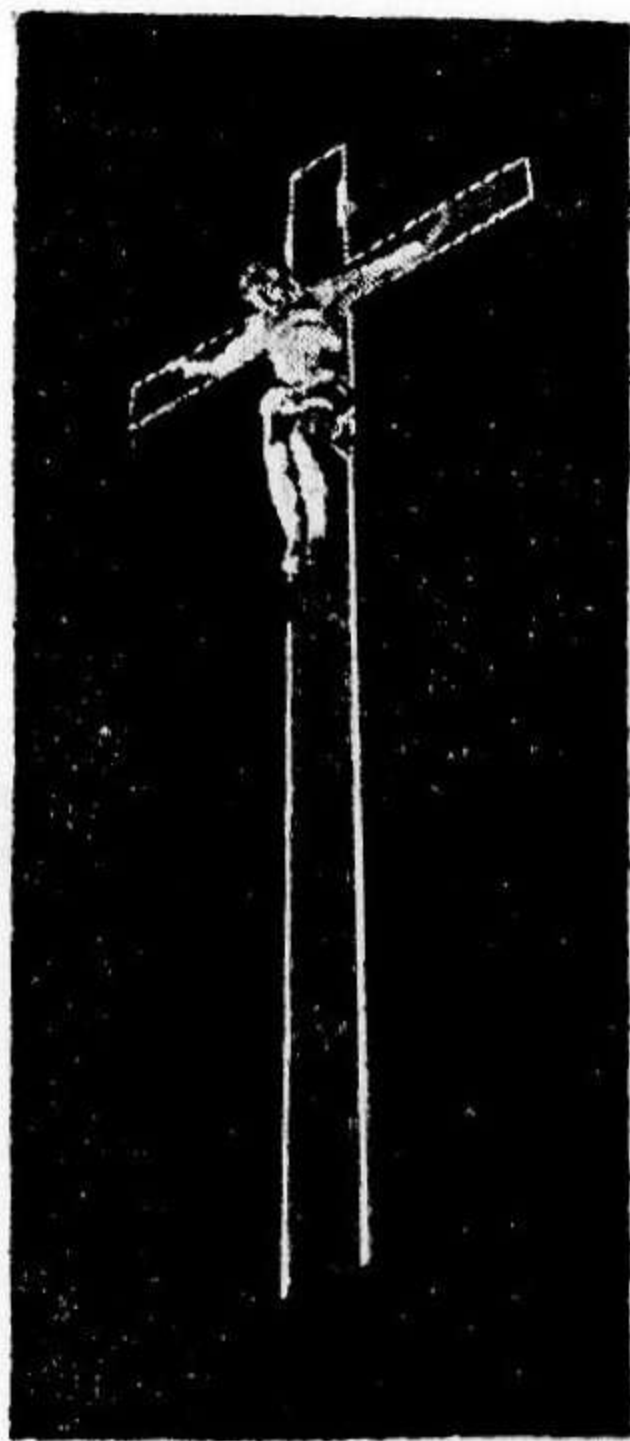
Près de la Vierge de Bon Secours, voisine de son sanctuaire, elle étend sur la cité stéphanoise ses deux grands bras protecteurs.

C'est le 8 décembre 1895 qu'en fut décidée l'érection. Un document placé au pied de la croix rappelle la large part que prit de cette décision la congrégation des anciens élèves de l'École Sainte-Barbe que dirigeait alors le toujours regretté frère Paramon Cyprien (M. Barlet). Ce fut d'ailleurs le préfet de cette congrégation, M. Joannès Chaumarat, qui fut l'habile architecte de ce monument. Une souscription publique en couvrit les frais et l'on se souvient encore à Saint-Etienne des dévouements qui s'y consacrèrent et du généreux accueil qu'elle reçut.



Cette grande Croix devait être alors le mémorial de la mission générale prêchée dans les quatorze paroisses de la ville, par quarante-deux Pères Rédemptoristes. Elle reste depuis plus de quarante ans, le magnifique témoignage « *Signum Fidei* » de la foi de nos pères, et demeure la fierté de tous les catholiques stéphanois.

Bien des nuages se sont amoncelés autour d'elle ; bien des orages ont grondé à ses pieds. Elle est restée debout. Le Grand Christ de la colline a vu se dérouler bien des manifestations. Il n'a cessé pourtant de rappeler à tous le seul véritable secret de toute réforme sociale efficace : Cet « *AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES* » qu'il répète depuis vingt siècles à l'humanité. du haut du Calvaire, les deux bras attachés aux poutres de la Croix.



CATHOLIQUES

STÉPHANOIS

Ces pages vous ont rappelé l'antique dévotion de nos ancêtres pour la Très Sainte Vierge.

Héritiers de leurs vertus et de leur foi, soyons-le aussi de leur piété Mariale et saluons comme eux

Notre-Dame de Bon-Secours Gardienne de la Cité.

Que de grandes villes ont un sanctuaire dédié à Marie !

Lyon a notre-Dame de Fourvière.

Vienne invoque Notre-Dame de La Salette, sur la Colline de Pipet.

Nous avons Notre-Dame de Bon-Secours.

En parcourant la ville, au cours de la journée, quand du coin d'une rue ou du milieu d'une place, nous les apercevons là-haut, sur la colline Sainte-Barbe, aimons à saluer pieusement l'immense Croix du Christ et la haute statue de Sa Mère !

Aimons surtout à venir bien souvent, en pèlerins, invoquer Notre-Dame dans son tranquille et gracieux sanctuaire.

Elle nous appelle, Notre-Dame de Bon-Secours et Elle nous attend.

Imprimatur :
Sancti Stéphani, die 7 Aprilis 1938
Steph. Maria BORNET,
épiscopus titul. Tenediensis



Nous lui consacrerons nos familles, notre Cité, notre Patrie.
Nous lui dirons nos peines. Nous lui confierons nos entreprises.
Ses mains étendues seront pour nous pleines de grâce.
Son maternel sourire sera notre puissant réconfort.
Nous reviendrons meilleurs après avoir prié.

**Notre-Dame de Bon-Secours,
Protégez la Ville de Saint-Etienne**

Notre-Dame de Bon-Secours,

Priez pour nous !







Sté An. Imp. DUMAS
4, rue Georges-Dupré
Saint-Etienne (Loire)
